

Le Mag'

Le journal de Cagire Garonne Salat

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Cagire
Garonne
Salat

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





**Cagire
Garonne
Salat**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

Solidarité Ukraine 3

Santé 4-5

Services à la personne 6

Association 7

Infos 3 CGS 8

Cadre de vie & Territoire 9

Dév. économique 10-11

Gemapi 12-13

Agriculture et forêts 14-15

Gestion des déchets 16-18

Codev 19

Environnement 20

Territoire 21

Enfance-jeunesse 22-25

Culture 26-28

Sport 29

Tourisme 30-32

Le Mag'

ÉTÉ 2022 #11

Tiré à 10 000 exemplaires

ISSN : 2555-9915

Communauté de communes
Cagire Garonne Salat

15 Avenue du Comminges
31260 Mane | 05.61.98.49.30

secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Pôle Aspet : 05.61.94.86.50

Pôle Saint-Martory : 05.61.90.36.30

Directeur de la publication : François Arcangeli

Crédits photo : © 3CGS sauf mentions contraires

© Léo Arcangeli édito

Impression : Imprimerie FABBRO

www.imprimerie-fabbro.fr

www.cagiregaronnesalat.fr

Édito



Après cinq ans de fonctionnement, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat entre dans une nouvelle phase de son développement : fiscalité maîtrisée

(stabilité de l'imposition sur le foncier bâti, baisse de la TEOM et de la GÉMAPI), aboutissement des projets comme la Zone d'Activité Gélée à Montsaunès – Saint-Martory, lancement de nouveaux investissements avec le gymnase de Salies, le pôle enfance – jeunesse à Aspet ou la « destination pleine nature vélo ».

Nous avons ouvert au 1^{er} octobre dernier le Centre de Santé d'Aspet avec l'embauche de 5 médecins. Cela a permis de renforcer l'offre de soin. Le bâtiment sera prochainement agrandi pour améliorer ses capacités d'accueil et les conditions de travail pour les professionnels de santé.

La communauté de communes ainsi que différentes communes et associations se sont mobilisées en faveur de l'Ukraine en favorisant l'accueil de réfugiés et la collecte de fonds au profit d'associations humanitaires.

Enfin, vous pourrez découvrir dans cette nouvelle édition du Mag' les dossiers de la GEMAPI, de la forêt, et des déchets.

En cette saison où la vie associative, culturelle et touristique va redoubler de dynamisme, je vous souhaite un très bel été en Comminges !

François Arcangeli
Président

RETROUVEZ L'ACTU DE L'INTERCOMMUNALITÉ SUR NOTRE PAGE

Facebook/Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Solidarité avec l'Ukraine

MOTION DE SOUTIEN ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 17 MARS 2022

L'invasion de l'Ukraine décidée par Vladimir Poutine constitue, au mépris du droit international, une violation majeure du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté, cette guerre qui condamne les populations à la tragédie et qui a déjà coûté trop de vies humaines.

Face à cette violence nous exprimons toute notre solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien alors que les combats s'intensifient et que l'escalade des violences se poursuit.

Au-delà des réponses diplomatiques des autorités internationales et de l'Union Européenne, au-delà des sanctions sans précédent envers le pouvoir russe et son Président Vladimir Poutine, nous devons engager avec détermination toutes les actions de solidarité et de soutien à l'égard du peuple ukrainien.

La population civile ukrainienne paye un très lourd tribut à cette guerre. L'aide matérielle, le soutien sanitaire, humanitaire vers les populations locales doivent nous mobiliser.

L'heure est à la mobilisation citoyenne de masse pour tous les démocrates, les pacifistes, les humanistes pour porter l'exigence et l'aspiration à la paix et mettre en place une chaîne de solidarité.



AIDE AUX CARTABLES POUR LES ENFANTS UKRAINIENS

La communauté de communes s'engage auprès des familles ukrainiennes hébergées en Cagire Garonne Salat en remettant à chaque enfant scolarisé un lot de fournitures scolaires essentielles, dans la continuité de l'aide aux cartables distribuée chaque année aux écoliers de maternelle et primaire du territoire intercommunal. Les équipes enfance-jeunesse des centres de loisirs, ALAE ou crèches sont également mobilisées pour accueillir les enfants ukrainiens dans leurs structures.

La communauté de communes Cagire Garonne Salat se mobilise avec les habitants et les communes pour accompagner l'élan de solidarité en faveur du peuple ukrainien.

LES PRIORITÉS :

- recenser les hébergements disponibles pour l'accueil des familles de réfugiés ;
- privilégier les collectes de fonds ;
- faire des dons en faisant un chèque à l'ordre de l'une des associations humanitaires mobilisées dont la liste a été publiée dans nos diverses communications ;
- soutenir toutes les initiatives des communes, des associations, des collectifs qui se mettent en place sur l'ensemble du territoire.

Ensemble disons : **Oui à la paix !**

Ensemble soyons mobilisés pour exiger avec force et détermination :

- un cessez le feu immédiat ;
- le retrait des troupes russes du territoire ukrainien ;
- un règlement politique et diplomatique au conflit ;
- l'exigence et l'aspiration des peuples à la paix dans le monde.



Suite à l'élan de solidarité sur la territoire intercommunal, l'association Solidarité Cagire Garonne Salat est née à Mazères-sur-Salat. Elle a pour objet d'organiser des activités à but humanitaire. Elle se concentre sur l'accueil des familles ukrainiennes sur le territoire, sur l'aide aux personnes et collectivités locales qui mettent à disposition un hébergement et sur l'organisation de collectes diverses (mobiliers, denrées, produits d'hygiène, ...).

→ Collecte à Mazères S/ Salat tous les samedis de 10H00 à 12H30

associationsolidaritecgs@gmail.com

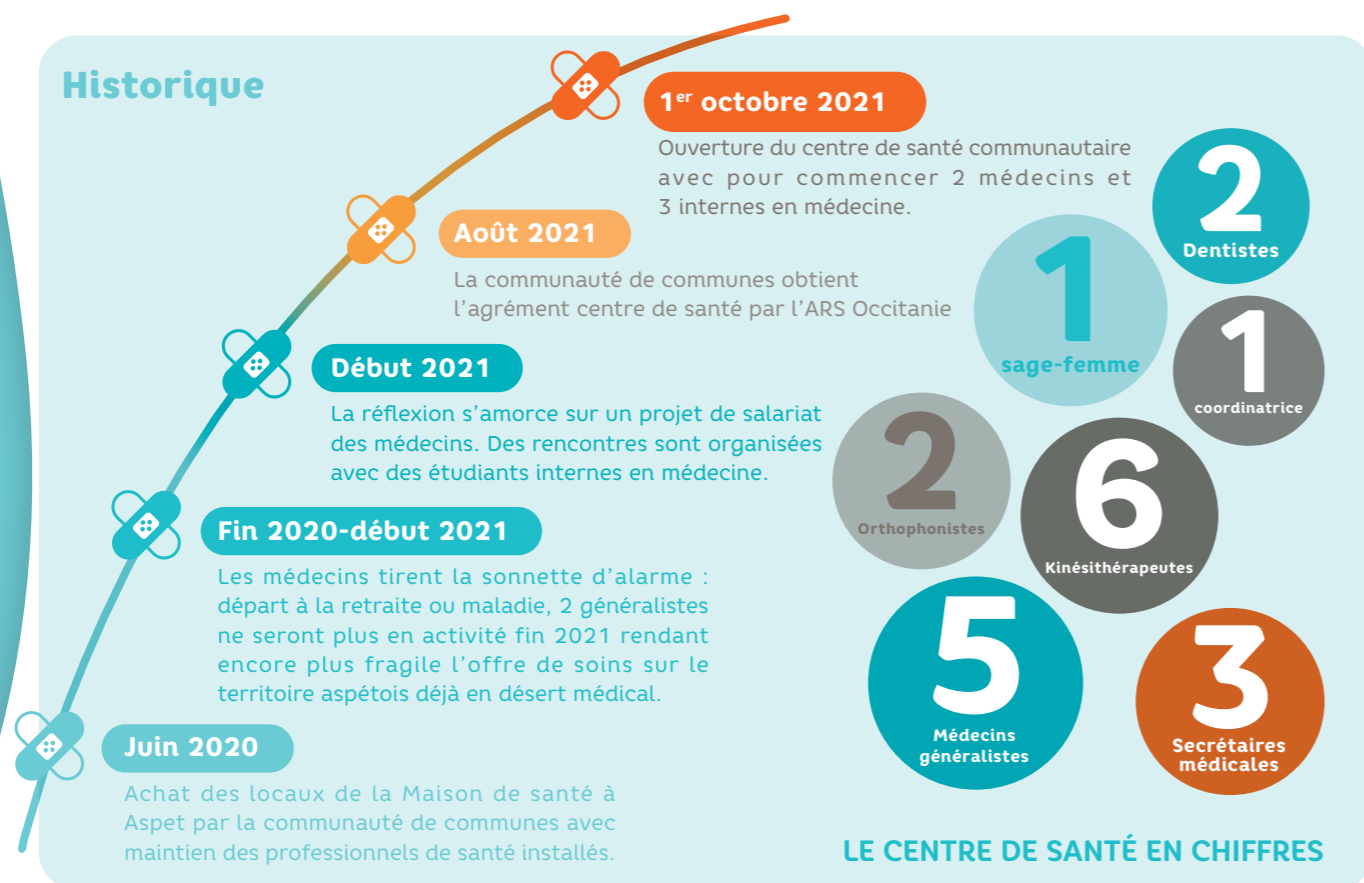
Solidarité Ukraine

À Aspet, un Centre de Santé communautaire

Le Centre de santé communautaire Cagire Garonne Salat a ouvert à Aspet le 1^{er} octobre 2021. Cinq médecins généralistes sont salariés par la communauté de communes qui est gestionnaire du site avec une Maison de santé pluridisciplinaire et des praticiens du paramédical ; soit une vingtaine de professionnels qui accueille en priorité les patients du territoire Cagire Garonne Salat.



Historique



STANDARD TÉLÉPHONIQUE :
05.61.88.40.14 : du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30

ACCUEIL DU PUBLIC :
lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Permanence le samedi matin soins et urgences

Isabelle, Nadège et Nathalie vous accueillent avec le sourire et la patience nécessaire à la gestion de 8 lignes téléphoniques en simultanée.

LE MOT DE L'ÉLU

Nous restons à l'écoute et mobilisés en permanence pour sauvegarder la médecine sur notre territoire: Salies va accueillir de nouveaux médecins et nous accompagnerons le projet de Centre de santé à St-Martory.

Jean-Pierre Duprat



Pour permettre un accueil dans les meilleures conditions, la communauté de communes a :

- Équipé les médecins d'un véhicule 100% électrique pour leurs visites à domicile et installé une borne électrique
- Créé un parking supplémentaire d'une dizaine de places.
- Installé 2 cabinets supplémentaires dans des algecos provisoires
- Renouvelé le parc informatique
- Fourni un container pour les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux -DASRI
- Engagé des études de maîtrise d'œuvre pour l'agrandissement de la Maison de santé.

Le 27 avril, le Professeur Vincent Bounes, vice-président de la Région Occitanie en charge de la Santé revient à Aspet pour préparer la prochaine entrée du centre de santé au GIP en présence de François Arcangeli, président de la 3CGS, des Drs Clos-Arceuduc et Rassat et de Sophie Pla-Berart coordinatrice du site.



Ma santé, Ma Région



S'UNIR AVEC LA RÉGION

L'avenir du centre de santé se construit avec la Région Occitanie. Pour agir collectivement contre la désertification médicale, le dispositif « Ma Santé, Ma Région » accompagne les territoires pour construire la santé de demain via un Groupement d'Intérêt PUBLIC (GIP). L'idée est de créer un réseau régional de centres de santé, pour permettre l'exercice de médecins généralistes salariés en partenariat avec les collectivités locales des territoires ciblés en manque ou en risque de manquer dans les prochaines années de médecins. En 2022, au total 19 centres de santé deviendront adhérents au GIP de la Région dont Aspet au plus tard au 1^{er} septembre.

LE MOT DU PRÉSIDENT : François Arcangeli

La création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) par la Région Occitanie va beaucoup aider les collectivités locales dans l'organisation de l'offre médicale. D'un point de vue financier bien sûr, mais aussi dans l'organisation du service et le recrutement. Nous devons maintenant travailler sur l'ensemble de l'offre de soin, et notamment sur les spécialistes qui font également défaut sur le territoire.

Services à la personne

Partenaire de la MFR de Mane

→ Les élèves de 1^{ère} bac pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) de la Maison Familiale et Rurale de Mane ont organisé un loto pour les bénéficiaires du SAAD Cagire Garonne Salat, leurs familles et les aidants. Cette animation s'inscrit dans le cadre de leur formation pour **maintenir du lien social en milieu rural**. Cette première action a d'ailleurs servi d'amorce à un grand projet de lien social avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Bien d'autres activités partagées sont d'ores et déjà prévues : cuisine, jardinage, correspondances...et un grand concours de pétanque sera organisé en juin.



→ Dans le cadre de leur rôle d'agent de prévention, les équipes du SAAD ont participé le mercredi 4 Mai à la **journée de prévention des cancers** organisée par la MFR de Mane : une journée d'information et de sensibilisation pour donner accès à la prévention des cancers du sein, du col de l'utérus et colo-rectal à la population du territoire Cagire Garonne Salat. Au programme, rencontres, consultations, informations, conférences, ateliers et animations...



PARTICIPATION AU FORUM TAF 31

Le Salon Travail Emploi Formation a eu lieu le 31 mars au Parc des expositions du Comminges. L'occasion pour les équipes du SAAD d'aller à la rencontre du public et des demandeurs d'emploi pour présenter et promouvoir les métiers d'aide à domicile de nos services. Un secteur qui recrute encore et toujours.

Santé

Nous recrutons

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE d'auxiliaires de vie !

Vos missions

- Préparation des repas
- Courses
- Aide administrative
- Aide à la toilette et à l'habillement
- Entretien du domicile

Vos avantages

- téléphone portable à disposition avec plan d'aide numérique.
- blouses et matériel d'hygiène fournis.
- nombreux avantages via l'amicale du personnel (chèques cadeau, réductions...).

Envoyez CV & lettre de motivation à l'adresse suivante :
Communauté de communes Cagire Garonne Salat
15 avenue du Comminges 31260 MANE
ou par mail : recrutement@cagiregaronnesalat.fr

SSIAD du Bas Salat :
05.61.98.49.35
ssiad.bas-salat@cagiregaronnesalat.fr

SAAD Cagire Garonne Salat :
05.61.97.85.94
saad.mane@cagiregaronnesalat.fr

www.cagiregaronnesalat.fr

ZOOM SUR...

Les chats libres des 3 vallées

DU CHAT ERRANT AU CHAT LIBRE

«Gérer» la population d'animaux errants sur sa commune fait partie des nombreuses responsabilités d'un maire. Pour les chiens, c'est relativement simple, ils sont envoyés à la SPA. Pour les chats, qui se dissimulent mieux, la situation est plus complexe. Il y a souvent une personne charitable qui les nourrit sans avoir le moyen de les faire stériliser - et lorsque cette personne n'est plus là, le problème apparaît, suscitant souvent des réactions violentes dans le voisinage et laissant le maire désemparé face à une situation qui semble ingérable.

La seule solution pour éviter la prolifération des animaux est la stérilisation. Chercher à les chasser ou les faire disparaître est illusoire : si le terrain est libre, d'autres viendront s'y installer.

Pour permettre une cohabitation apaisée, qui satisfasse ceux qui aiment les animaux et ceux qui ne veulent pas les voir, les associations proposent leur aide aux communes, responsables de cette population, pour trapper, faire stériliser et identifier les animaux comme la loi l'exige, avec le soutien financier des municipalités qui peuvent choisir soit de régler directement les frais vétérinaires, soit d'accorder une subvention et déléguer l'ensemble de la démarche à une association.

Sur le territoire de la communauté de communes, il est possible de faire appel à l'association «Les Chats Libres des 3 Vallées» qui a débuté son action en 2013 sur la commune d'Arbas et élargi son champ d'action en fonction des demandes des bénévoles qui s'occupent des animaux un peu partout dans les villages.

Actuellement, la situation est particulièrement critique. Le printemps va accélérer les reproductions et c'est le moment de faire opérer les chats et surtout les chattes.

CONTACTS :
chatslibresdarbas@orange.fr
Tél. : 06 17 79 20 32



Petits chats trouvés dans un sac poubelle par les ripeurs des services techniques à Sepx.



Un petit rappel de la loi :

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

L'Article L211-27 du code rural et de la pêche maritime modifié par l'ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3 impose que :

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

→ La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

Association

Infos 3CGS

LES RESTOS DU CŒUR DÉMÉNAGENT

Actuellement installée dans les locaux de la communauté de communes à Mane, la permanence locale des Restos du Cœur va déménager au 3 bis place de l'Église à Mane cet été.

Contacts : 05 61 90 85 52
ad31.salies@restosducoeur.org



LE MOT DE L'ÉLUE

Répondre au questionnaire mobilité, c'est nous aider à améliorer le service de Transport à la Demande. L'important est de bien informer les citoyens sur les différents services (mobilité, habitat, ...) et leurs besoins pour rendre notre territoire attractif.

Claudette ARJO

QUESTIONNAIRE MOBILITÉ



Vous trouverez à l'intérieur de ce Mag' un « questionnaire mobilité » détachable. La communauté de communes gère un service de transport à la demande hérité des fonctionnements des communautés de communes avant la fusion de 2017.

Cette enquête vise à faire évoluer ce service de transport à la demande pour l'adapter à vos attentes sur le territoire Cagire Garonne Salat. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire et vous remercions de votre contribution.

Questionnaire à renvoyer à la communauté de communes :

15 avenue du Comminges 31260 Salies-du-Salat
ou secretariat@cagiregaronnesalat.fr

EMPLOI

Actuellement, la communauté de communes recherche :

→ **Des aides soignants.tes** : vous dispensez des soins d'hygiène, de bien-être et de confort auprès des personnes admises dans le SSIAD sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice. Déplacement au domicile des patients sur les 22 communes couvertes par le SSIAD.

→ **1 apprenti Hygiène, Sécurité, environnement DUT HSE** : participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels, participation au CST, réalisation de la mise à jour du document unique de la communauté de communes, réalisation des procédures et mise en œuvre des plans d'actions de prévention des risques professionnels en lien avec le Document Unique.



Envoyez votre CV et lettre de motivation au service Ressources Humaines : recrutement@cagiregaronnesalat.fr



SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Une maison France Services à Mane

FRANCE SERVICES

Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez,

Petites villes de demain. Revitalisation Aspet, Salies et St-Martory



Le programme Petites villes de demain, lancé le 1^{er} octobre 2020, permet aux villes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'un soutien spécifique de

l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Partie intégrante du Plan de relance, ce programme vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux.

Le 18 février 2022 s'est tenu le premier comité de pilotage pour le programme Petites Villes de Demain. Ce comité réunit l'État, représenté par le sous-préfet de St-Gaudens, la Région, le Conseil Départemental, le PETR, la Banque des territoires, la communauté de communes et les maires des trois communes lauréates : Aspet, Saint-Martory et Salies-du-Salat.

Cadre de vie & Territoire

en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Prochainement, une maison France Services ouvrira ses portes à Mane à l'Hôtel communautaire. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions.

Pour en savoir plus : www.cohesionterritoires.gouv.fr/france-services



L'habitat, une priorité

Le comité de pilotage a validé la signature d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en fin d'année 2022. Via cette convention cadre, les différents partenaires s'engageront dans une stratégie de revitalisation des centres-bourgs des trois communes avec un plan d'actions transversales dont un volet HABITAT obligatoire. Objectif ? la lutte contre la vacance et la dégradation des logements et des vitrines. Autres actions étudiées : le maintien et le développement de l'offre commerciale, de services et d'équipements en centre-ville mais aussi sur l'amélioration du cadre de vie : mobilité, stationnement, circulation, valorisation du patrimoine... Est aussi prévue une phase de concertation avec les acteurs locaux (commerçants, artisans, professions libérales...) et de façon plus élargie avec la population. Un prochain comité de pilotage, commun à Petites Villes de Demain et aux contrats "Bourgs-Centres", est prévu avant l'été.

Développement économique

ZONE GÉLÉA

Les travaux d'aménagement sont aujourd'hui terminés et les premières entreprises s'installent.

ZOOM SUR...

Ateliers Mécaniques du Salat

L'entreprise basée à Mazères-sur-Salat depuis sa création, il y a 13 ans est un acteur économique reconnu dans le domaine de la mécanique industrielle. La SARL a fait le choix de rester sur le territoire Cagire Garonne Salat et se délocaliser dans la zone GÉLÉA en construisant un bâtiment de 930 m². À l'automne 2022, les équipes de la SARL prendront leur marque dans leur nouvel environnement.

D'autres projets sont en cours.

KINÉ SPORT SANTÉ PERFORMANCE

N'ayant pas trouvé d'espace disponible dans le cœur de ville, l'équipe de kinésithérapeutes basée à Saint-Martory, fait le pari d'une nouvelle installation qui va leur permettre d'agrandir leur capacité d'accueil et surtout d'optimiser l'accompagnement des parcours de soins de leurs patients. Le permis de construire pour un bâtiment de 232m² a été délivré en décembre 2021, le projet de construction devrait débuter au second semestre 2022.

ICKO APICULTURE

Fournisseur de matériels d'apiculture, pour les professionnels et les particuliers depuis des années, l'entreprise et ses dirigeants sont leaders en France dans ce secteur professionnel. Installé dans toute la France, c'est aujourd'hui en Cagire Garonne Salat que ce groupe implante son nouveau magasin : un bâtiment de plus de 1000 m² dédié à la vente de matériels d'apiculture, ainsi que d'un entrepôt de stockage et de bureaux administratifs. La construction est prévue au second semestre 2022.

LE MOT DE L'ÉLUE

Maintien ou installation d'entreprises, création d'emplois, notre rôle est de proposer un environnement attractif par des services et des infrastructures adaptés : habitat, transports, jeunesse, sport, culture...

Maryse Mourlan

Dév Éco



IL RESTE DES LOTS À SAISIR !!

Pour toute information, veuillez contacter la direction du Développement Economique

07 50 54 77 75

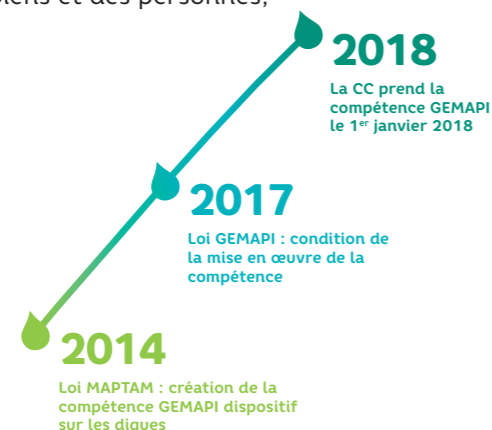


La GEMAPI en 5 questions

Se balader à vélo le long des berges de l'Arbas, du Salat ou du Job, flâner au bord du lac de Touille en admirant la biodiversité, apprendre à ses petits-enfants à pêcher dans le Ger ou la Garonne, ...voilà des actes du quotidien que nous accomplissons sans trop y prêter attention. Et pourtant derrière ces plaisirs simples, il y a de nombreux enjeux d'environnement, de confort et de sécurité que les communautés de communes doivent relever avec la compétence gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations, plus communément appelée GEMAPI. Présentation d'une compétence qui nous concerne tous.

1 Quelle définition ?

Préserver nos cours d'eau pour assurer la sécurité des biens et des personnes,



2 Quelles missions ?

Les 4 missions de la GEMAPI sont définies dans le Code de l'environnement et nous concernent tous, communes, habitants, ou entreprises du territoire. Même si l'on n'est pas riverain d'un cours d'eau. En cas d'inondation par exemple, chacun peut être impacté par une route inondée, un équipement dégradé, une coupure d'eau ou d'électricité...

- **ENTREtenir** les cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau, ainsi que leurs accès
- **PRÉVENIR** les inondations : restaurer le fonctionnement normal des cours d'eau pour réduire la vitesse et le volume d'eau arrivant en aval.
- **AMÉNAGEMENT** d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- **PROTÉGER** et restaurer les sites, écosystèmes aquatiques, zones humides, plantations riveraines.

3 Comment elle s'exerce ?



- Création du syndicat en 2000
 - Le SSV est composé de 4 communautés de communes adhérentes : Couserans-Pyrénées, Cagire Garonne Salat, Cœur de Garonne et Volvestre pour 114 communes
 - Cours d'eau en Cagire Garonne Salat : Salat, Arbas et affluents
 - 2 départements
 - il gère 2 bassins versants : 600 km de cours d'eau et 2000 km de chevelu
 - 22 délégués dont 4 élus pour la CC : Alain Soulé (His), David Gardelle (Saint-Martory), Roselyne Artigues (Montastruc-de-Salies), Gilles Favarel (Cabanac-Cazaux)
- Contact : 05 34 14 01 73 / contact@salatvolp.fr
www.salatvolp.fr



- Création du syndicat en 2019
 - 4 communautés de communes : Pyrénées Haut Garonnaises , Cœur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat, Neste Barousse
 - 2 départements
 - 173 communes
 - Cours d'eau en Cagire Garonne Salat : Garonne, Job, Ger et Noue
 - 1400km2 de bassins versants
 - 24 délégués dont 4 pour la CC : David Gardelle (St-Martory), Gilles Favarel (Cabanac-Cazaux), Roselyne Artigues (Montastruc-de-Salies), Henri Ribet (Castelbiague)
- Contact : 05 62 00 79 38
contact@sm-garonne-amont.fr
www.sm-garonne-amont.fr

LE MOT DE L'ÉLU

Notre implication dans les syndicats rivières exerçant la compétence GEMAPI doit permettre d'impulser des actions concrètes sur le terrain sans oublier aussi nos responsabilités de propriétaires riverains.

Gilles Favarel

4 Quelles actions à mettre en œuvre ?

Les syndicats mènent une gestion concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle de leurs bassins versants. Ils mènent des travaux de restauration des cours d'eau pour leur permettre de retrouver un fonctionnement plus naturel et une diversification du lit du cours d'eau pour favoriser les habitats variés de la faune aquatique.

Quels travaux ?

- ◆ Surveillance et entretien,
- ◆ Réhabilitation de digues, lutte contre les espèces invasives,
- ◆ Création ou restauration de zones de rétention temporaire des eaux de crues ou de ruissellement,
- ◆ Enlèvement des embâcles...

L'exemple des zones humides

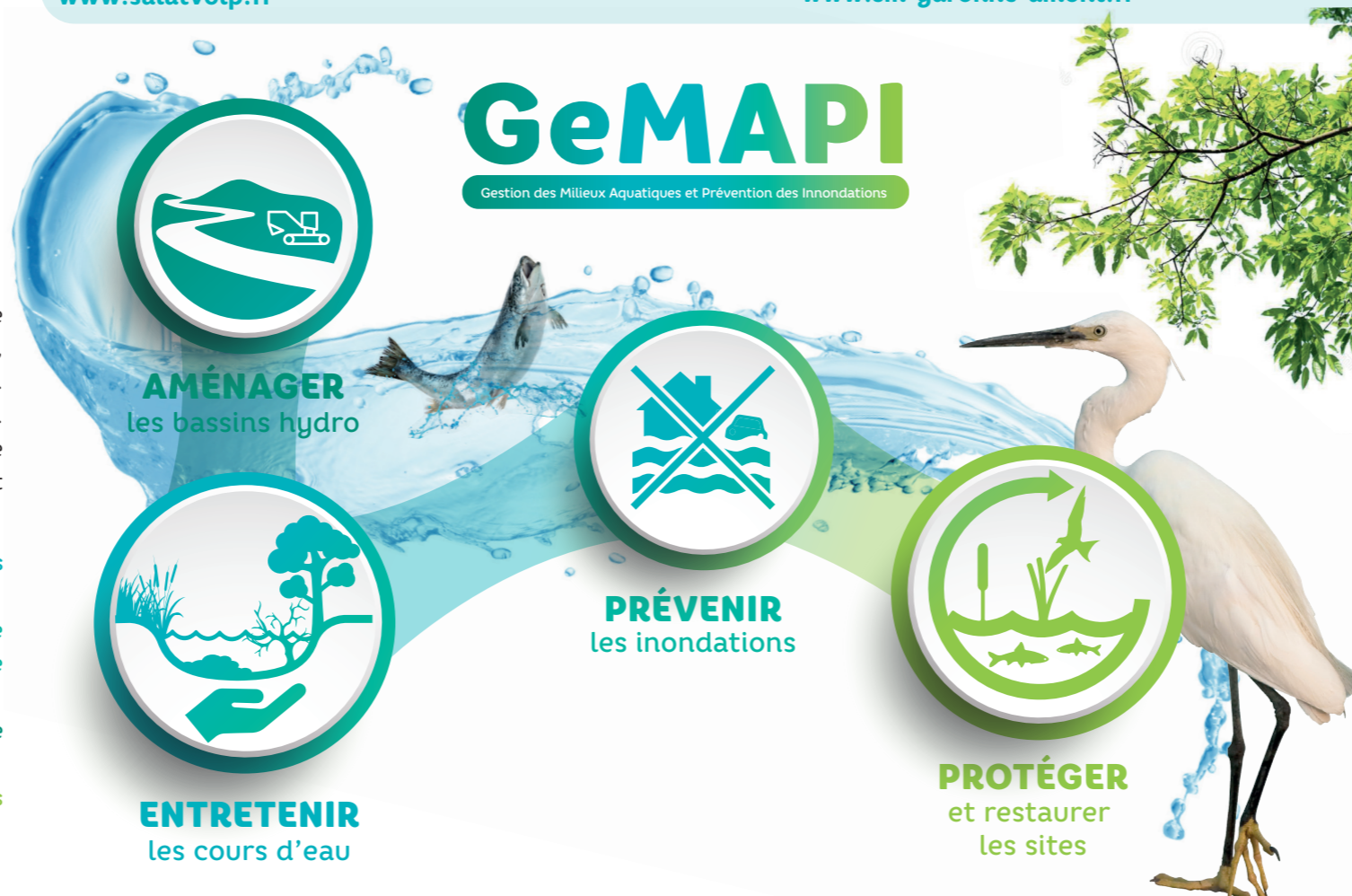
- ◆ Elles jouent un « rôle d'éponge », stockant l'eau l'hiver et la restituant en été, réduisant les risques d'inondations avec le maintien de la qualité des eaux et des milieux de vie.
- ◆ Elles abritent une biodiversité unique et sont à préserver. Malheureusement, en 50 ans, 50% des zones humides françaises ont disparu.
- ◆ La Haute-Garonne compte 4489 hectares de zones humides, sur lesquels 397h sont inscrits au Conservatoire départemental des zones humides. On peut citer en Cagire Garonne Salat le boisement alluvial du Job, prairies et ripisylves de la Goutte du Calem à Moncaup, lac de Touille...

Plus d'infos : www.haute-garonne.fr

5 Quel financement ?

TAXE GEMAPI : un financement collectif

En l'absence de transfert financier de l'Etat, les intercommunalités ont dû mettre en place une taxe spécifique pour couvrir ces nouvelles dépenses : la taxe GEMAPI. Strictement dédiée à la compétence, elle est calculée au plus près des besoins chaque année et intégrée aux avis d'impôts locaux des propriétaires et entreprises. Si le montant maximum pourrait être de 712 000 €, la communauté de communes a décidé de voter un produit de 121 400 €.



La multifonctionnalité de la Forêt



© PETR Comminges-Pyrénées

Mieux connaître la forêt pour mieux la préserver ; mieux la comprendre pour mieux en cerner les enjeux d'aujourd'hui et de demain, ... dans cette partie II de notre série sur la forêt, attardons nous sur ses différentes fonctions.

La forêt couvre près de 60% de notre territoire. Elle fait partie intégrante de son développement local. Source de richesses inépuisables pour les paysans de la féodalité, exploitée pour l'édification des villes aux 15^e et 16^e siècles, surexploitée pour la marine, les forges et les moulins à scie aux 17^e et 18^e siècles, restaurée à partir de la fin du 19^e siècle, la forêt de notre territoire a toujours été façonnée par l'activité humaine dont elle reste indissociable. Qu'elle soit publique ou privée, elle possède des fonctions multiples.

🌲 Une fonction économique

La récolte de bois permet d'approvisionner la filière au travers de trois types de produits :

- **Le bois d'œuvre**, destiné à être utilisé sous forme de planches ou poutres et valorisées dans les

bâtiments et la construction (charpente, menuiserie, parquet...) ou dans les emballages (casiers, palettes...). Ce produit qui présente la meilleure valorisation économique pour les exploitants forestiers.

La communauté de communes, investie dans une démarche ambitieuse de transition énergétique et écologique notamment au travers d'un Plan Climat Air Energie Territorial, a souhaité répondre aux grands enjeux climatiques et de développement durable actuels en s'engageant, en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Occitanie, dans le **Pacte Construction Bois Occitanie**. Objectif : inciter les communes à introduire le bois local dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Dans le cadre de son animation filière forêt-bois, le Pays Comminges Pyrénées valorise le bois d'œuvre issu d'essences forestières locales, (hêtre des Pyrénées) autour d'animations scolaires « **Du bois local pour ma classe** » : les élèves de Sengouagnet, Ganties, Castillon-de-Saint-Martory et Mazères-sur-Salat ont ainsi

LE MOT DE L'ÉLU

La forêt remplit une fonction naturelle de lutte contre l'érosion et de préservation des milieux. Notre devoir est de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux écologiques et au respect de notre patrimoine naturel.

Philippe Gimenez

bénéficié de sorties en forêt, visité une scierie, rencontré un designer bois et conçu et installé dans leur classe un petit mobilier en bois local fabriqué par un artisan du territoire.

→ **Le bois d'industrie**, destiné à être broyé et transformé pour une utilisation sous forme de panneaux de fibres, panneaux de particules, papier et cartons.

→ **Le bois énergie**, destiné à être brûlé pour la production de chaleur ou d'électricité. Ainsi, des communes offrent à leurs habitants la possibilité de s'approvisionner en bois de feu (affouage) et leur facilitent l'accès au bois en bord de route. D'autres ont procédé à l'installation de chaufferies bois alimentant des réseaux de chaleur desservant bâtiments collectifs et/ou logements individuels (Aspet, Arbas, Ganties, Couret, Izaut-de-l'Hôtel, Mane, Mancieux, Hôtel communautaire ...).

La forêt privée (3/4 du foncier forestier de notre territoire) ne bénéficie quasiment d'aucun plan de gestion. Les propriétaires privés considèrent plus la forêt comme une réserve financière que comme un élément producteur. Leurs héritiers, plus sensibles à une nature vierge de toute intervention humaine, n'exploitent pas souvent leurs parcelles privées. Certains ignorent même qu'ils détiennent de la forêt. Cette situation limite considérablement la valorisation économique du massif forestier. Malgré tout, des propriétaires forestiers à Castelbiague, Montastruc-de-Salies et Urau ont constitué un **Groupe Forestier** pour gérer leur forêt. Fougaron a aussi entrepris une démarche d'identification et de récupération des biens vacants et sans maître.

D'une manière générale l'état du marché, le manque de moyens et la concurrence entravent la dynamique économique locale de la filière bois. Face à cette situation, la communauté de communes a décidé d'adhérer au **réseau Collectivités Forestières Occitanie pour :**

- défendre ses intérêts auprès des institutions en charge des problématiques forestières
- être accompagnée pour intégrer les enjeux de la filière locale dans ses politiques
- bénéficier de solutions adaptées au regard des problèmes liés au foncier.

Agriculture & Forêts

🌲 Une fonction sociale



© D.Pons

La forêt est un élément du paysage largement apprécié du grand public avec différentes activités de loisirs et de détente comme : la chasse, la récolte de champignons, les randonnées pédestres, équestres et VTT...

L'accès à la forêt communale est encadré par les communes. Avec l'Office National des forêts, des démonstrations de débuscage de bois par traction animale ont été réalisées à Figarol, Mazères-sur-Salat, Montsaunès, pour sensibiliser le grand public au rôle et à l'importance de la forêt.

Dans les forêts domaniales, l'accueil du public fait partie intégrante des fonctions de l'ONF.

🌲 Une fonction écologique

Par la fonction naturelle qu'elle exerce dans la lutte contre l'érosion, la protection de la biodiversité et la préservation des milieux et des paysages, la forêt revêt une importance écologique capitale. Faune ou flore, la forêt abrite de nombreuses espèces remarquables, en leur offrant l'espace nécessaire pour se nourrir, se reposer et se reproduire : vieux arbres et bois morts servent alors de microhabitats.

Montespan, Montsaunès, Figarol, Mane, Marsoulas, Roquefort, Salies-du-Salat, Touille, Lestelle, Castillon, Aspet ou Sengouagnet abritent par exemple de telles forêts.

La forêt participe également à la **gestion des risques naturels par la protection des sols**. Elle régule la ressource en eau et contribue à sa qualité. Elle séquestre naturellement le CO₂.

Les services rendus par les écosystèmes forestiers sont multiples et variés et constituent un soutien majeur pour répondre aux enjeux du changement climatique.

3% PIB FRANÇAIS **60 Milliards € CHIFFRE D'AFFAIRE** **440 000 EMPLOIS**

La filière-bois en France

32 000 EMPLOIS **8000 ENTREPRISES**

La filière-bois en Occitanie

Gestion des déchets

Le 1^{er} janvier 2023
votre système de collecte
évolue



Un nouveau mode de collecte des OM va être déployé progressivement sur la communauté de communes à compter du 1^{er} Janvier 2023. Suite à une étude de territoire, il a été décidé de mettre en place **une collecte par bacs collectifs** pour les déchets ménagers.

Toutes les communes sont concernées par cette organisation. Vous avez d'ailleurs pu voir ces derniers mois des travaux d'aménagements pour les futurs points de collecte.

Objectifs :

- Réduire notre impact environnemental,
- Améliorer les conditions de travail des agents,
- Harmoniser l'ensemble du territoire.

POURQUOI DES BACS COLLECTIFS ?

Sur notre territoire, différents modes de collecte des déchets sont en place actuellement : collecte en porte à porte en bacs individuels, poches posées à même le sol, bacs collectifs ... Afin d'harmoniser cette situation, un système unique de collecte par bacs collectifs a été choisi.

LES ENJEUX

HARMONISER la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ au travail des équipes de collecte en favorisant la prévention des risques professionnels et la sécurité routière

BAISSER LA TEOM : La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, baisse une nouvelle fois cette année alors qu'elle augmente dans 80% des collectivités.

CONSERVER UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ en permettant des dépôts facilités pour les déchets ménagers et en améliorant la propreté sans sac de déchets posés au sol.

RÉDUIRE LES COÛTS de fonctionnement en optimisant les tournées.

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL grâce à une réduction des points d'arrêts.

MAÎTRISER LE COÛT GLOBAL du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe de 25€/t en 2020, à 65€/t en 2025, occasionnant un surcoût de près de 200.000€ pour le service.

S'INSCRIRE dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

COMMENT ?

CONCERTATION

Sur chaque commune, un travail de terrain a été réalisé en concertation entre la mairie et les services communautaires afin d'identifier les meilleurs emplacements potentiels sur le domaine public, conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.

PROXIMITÉ

Ces points sont situés à proximité des habitations. Une phase test de quelques mois démarrera début 2023. Elle permettra de juger la qualité des emplacements sélectionnés et le bon dimensionnement des conteneurs. Les autres modes de collecte, sacs et bacs individuels, ne seront plus effectués.

24H/24 ET 7J/7

Ce système permet de gagner en confort en utilisant les bacs collectifs à n'importe quel moment sans se soucier des jours de ramassage ou des jours fériés (idéal pour les départs en vacances). L'entretien des points de regroupement et des bacs sera assuré par les services techniques de la communauté de communes.

LE MOT DE L'ÉLU

Mieux consommer, mieux trier, mieux collecter, mieux recycler sont les défis à relever pour moins polluer. Nous n'y parviendrons qu'ensemble parce que la gestion des déchets c'est l'affaire de tous, de NOUS tous.

Patrick Barès

Dépôts sauvages interdits !

Selon les articles R632-1, R633-6, R635-8 du Code pénal, tout dépôt de déchets illicite et/ou ne respectant pas les règles en vigueur est passible d'une amende allant de 35 à 1 500€.



Déchetteries

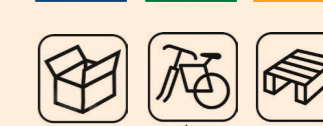
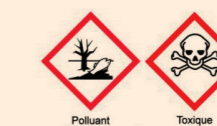
MANE	OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 8h - 11h50 (M) 13h30 - 17h20 (AM)		OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 8h30 - 11h50 (M) 13h30 - 17h50 (AM)			
	MATIN APRÈS-MIDI		MATIN APRÈS-MIDI			
CHEMIN DES ISLES 31260 MANE 05 61 98 49 32	LUN	✓	✓	LUN	✓	✓
Pour les habitants de la communauté de communes Cagire Garonne Salat	MAR	✓	✓	MAR	✓	✓
	MER	✓	✓	MER	✓	✓
	JEU	✓	✓	JEU	✓	✓
	VEN	✓	✓	VEN	✓	✓
	SAM	✓	✓	SAM	✓	✓

SAINT-MARTORY	OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 8h - 11h50 (M) 13h30 - 17h20 (AM)		OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 8h30 - 11h50 (M) 13h30 - 17h50 (AM) sauf * 14h - 17h50			
	MATIN APRÈS-MIDI		MATIN APRÈS-MIDI			
ZA LES CLOTTES 31360 SAINT-MARTORY 05 61 90 76 92	LUN	✗	✗	LUN	✗	✗
Pour les habitants de la communauté de communes Cagire Garonne Salat	MAR	✓	✓	MAR	✓	✓
	MER	✓	✓	MER	✓	✓
	JEU	✗	✓	JEU	✗	✓*
	VEN	✓	✓	VEN	✓	✓
	SAM	✓	✓	SAM	✓	✓

ASPET	OUVERTURE HIVER 1 ^{er} octobre - 31 mars 7h45 - 12h (M) 13h45 - 18h (AM) sauf * 13h45 - 18h		OUVERTURE ÉTÉ 1 ^{er} avril - 30 septembre 7h45 - 12h (M) 13h45 - 18h (AM) sauf * 13h45 - 18h			
	MATIN APRÈS-MIDI		MATIN APRÈS-MIDI			
QUARTIER FONTAGNÈRES 31160 ASPET 05 61 79 59 47	LUN	✗	✗	LUN	✗	✗
Pour les habitants des communes de Couret, Encausse, Estadens, Ganties, Izaut et Soueich	MAR	✗	✓*	MAR	✗	✓*
	MER	✓	✓	MER	✓	✓
	JEU	✗	✓	JEU	✗	✓
	VEN	✓	✓	VEN	✓	✓
	SAM	✓	✓	SAM	✓	✓

FERMÉES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

DÉCHETS ACCEPTÉS DANS LES 3 DÉCHETTERIES



Compostage et bons gestes

Faire du compost à la maison permet une réduction du volume des ordures ménagères puisqu'elles sont composées pour un tiers de biodéchets : déchets putrescibles issus de la préparation et consommation des repas, de produits non consommés non emballés, déchets de jardin et produits non consommés encore emballés.

EN FRANCE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE REPRÉSENTE 11.5% DES ORDURES Ménagères RÉSIDUELLES SOIT 29 KG/HAB/AN (SOURCE ADEME-MODECOM™ 2017)

Pour respecter les objectifs fixés par le code de l'environnement, la communauté de communes va accompagner la généralisation du compostage à domicile en proposant d'ici fin 2023 des composteurs aux habitants du territoire.

RECETTE POUR UN BON COMPOST

Déchets de jardin, de maison et de cuisine (restes de repas)



ALTERNER LES COUCHES de déchets humides et secs À QUANTITÉ ÉGALE

Gestion des déchets

Présentation du CODEV le 23 juin à 20h30

En conseil communautaire

Vous habitez ou travaillez sur l'une des 55 communes du territoire Cagire Garonne Salat ?

Vous aimez votre territoire et souhaitez agir pour son développement ?

Rejoignez le Conseil de Développement !

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT C'EST QUOI ?

- une instance de **débats** et de **suggestions**
- un **collectif** de citoyens, dans un esprit constructif
- une représentation de la société civile, des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, qui émet des avis et fait des **propositions**
- une **assemblée consultative**, représentant les diverses communes et catégories de population
- une expérience de **démocratie participative**
- **36 membres, soit 4 collègues** :
 - CITOYENS
 - ASSOCIATIFS
 - ACTEURS ÉCONOMIQUES
 - PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

PROPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

auprès du secrétariat de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat au :

05.61.97.72.54

secretariat@cagiregaronnesalat.fr

www.cagiregaronnesalat.fr

CONTACT : JC Heyraud, co-président du CODEV codev.cagiregaronnesalat@gmail.com

Développement durable

Bois local & construction publique

Dans un contexte de réchauffement climatique, le secteur du bâtiment est le premier émetteur de CO₂ devant le transport. Une part de la réponse que nous pouvons apporter est l'utilisation du bois, si possible local, dans la construction faisant ainsi de la **forêt et du bois des axes de développement des territoires dans une logique de développement durable**.

Dans ce contexte, la CoFor (association des Collectivités FOrestières) vient de réaliser pour la communauté de communes une étude prospective portant sur l'utilisation du bois dans les projets publics de construction. Cette étude a pour objectifs d'étudier en amont le potentiel d'utilisation du bois dans les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics et d'appréhender les retombées liées à ce choix (économiques, sociales, environnementales) pour le territoire et connaître les différents dispositifs de financement.

Les 55 communes de Cagire Garonne Salat ont été interrogées sur leurs projets. La présente étude prospective est une version test destinée à être un modèle reproductible à l'échelle de différents territoires en Occitanie.

LE MOT DE L'ÉLU

Chacun de nous a le droit d'utiliser les ressources de la terre, mais chacun à son échelle doit en assurer la pérennité pour les générations futures en conciliant croissance économique et respect de l'environnement.

Raymond Nomdedeu

Conseillers énergies

PARTICULIERS : Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement ? Vous avez des questions techniques concernant un changement de chauffage, un système de ventilation, le choix d'un isolant ou les énergies renouvelables ? Vous avez des questions sur les aides financières ? L'espace Info Énergie évolue et devient le **guichet Renov Occitanie**.



Contact : renovoccitanie@commingespynes.fr
Permanences téléphoniques : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45-17h30 / 06.40.33.27.78

Où prenez rendez-vous près de chez vous :

- Aspet : Maison des 3 Vallées, 2^e mardi du mois 9h-12h30
- Mane : Hôtel communautaire 3^e lundi du mois 13h30-17h
- Saint-Martory : communauté de communes 4^e lundi du mois 13h30-17h

ENTREPRISES & COLLECTIVITÉS : dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial et en partenariat avec l'ADEME, le Pays Comminges Pyrénées, associé avec le Pays Sud Toulousain met en place le Contrat Énergie Renouvelable (COT ENR) Chaleur qui doit permettre aux collectivités et aux acteurs privés (hors particuliers) de s'équiper en chaufferie bois, centrales géothermiques et panneaux solaires thermiques. Ce dispositif vise à soutenir le développement de la production de chaleur à partir de ces 3 énergies renouvelables.

Contact : Paul DOUSSIN
paul.doussin@commingespynes.fr
Plus d'infos sur www.commingespynes.fr

L'Agenda

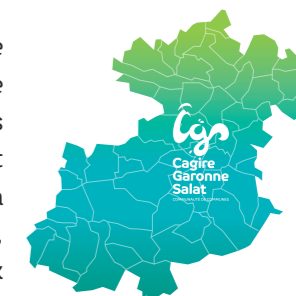
- **5 juin** : Journée mondiale de l'environnement
- **18 septembre au 8 octobre** : semaine européenne du développement durable
- **15 octobre** : Le Jour de la Nuit : manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse

Où en est le Projet de territoire?

Le projet de territoire a pour ambition de permettre aux élus de la communauté de communes de travailler ensemble autour de l'élaboration d'un projet commun d'intérêt local. Ce projet repose sur une démarche unitaire et participative dont les étapes sont :

- Le diagnostic concerté
- L'analyse concertée
- La programmation concertée des actions
- Le suivi et l'évaluation concertés des actions

Le diagnostic du territoire de l'intercommunalité ainsi que le diagnostic de chacune des 55 communes sont à présent réalisés. L'analyse a débuté par la présentation, par chaque maire, de son territoire et des enjeux identifiés pour sa commune. Cette phase se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin.



L'actu du PNR Comminges Barousse Pyrénées

En ce printemps 2022, il y a du nouveau sur le projet PNR Comminges Barousse Pyrénées.



Deux nouvelles recrues sont venues étoffer l'équipe lancée dans une dernière ligne droite, celle qui verra le mot "projet" s'effacer et donnera naissance à l'appellation définitive de Parc Naturel Régional. Le bureau d'étude Citadia, en lien avec les élus de l'association, les collectivités et les acteurs du territoire, oeuvre à la mise en place, forcément innovante, d'une concertation ouverte, collégiale et participative qui donnera naissance à la charte du futur PNR Comminges Barousse Pyrénées. D'ici un an, ce texte co-construit par les citoyens et les acteurs du territoire deviendra le socle sur lequel s'établiront les actions du parc. Il pourra alors, dans un cadre concerté et défini, protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire par la mise en place d'une politique innovante

d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.

Stéphanie Longa, la nouvelle responsable biodiversité du projet PNR, veillera à porter des actions en cohérence avec les ambitions de développement durable du parc. Cette jeune écologue tout juste arrivée du PNR du Vexin Français a déjà une solide expérience professionnelle. Sur le terrain, place déjà à la collaboration et à la synergie. Les grandes institutions du territoire partenaires du Projet Parc: Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, les communautés de communes de Cagire Garonne Salat, Pyrénées Haut-Garonnaises, Coeur et Coteaux du Comminges, Neste Barousse et Coeur de Garonne oeuvrent ensemble pour un développement au service des habitants, des acteurs économiques et des associations.

Pour diffuser son message, le projet PNR se dote d'un chargé en communication. Globe-trotter polyglotte, Jean-Charles Auria, diplômé en communication et fort d'une expérience en journalisme et audiovisuel, pose ses valises en Comminges, où il a ses attaches familiales. Sa mission est de transmettre le goût du parc à ces 48 000 habitants et de faciliter les relations avec le versant sud des Pyrénées. Sa stratégie : mettre en avant les plus beaux atouts du territoire et le dynamisme de ses habitants !

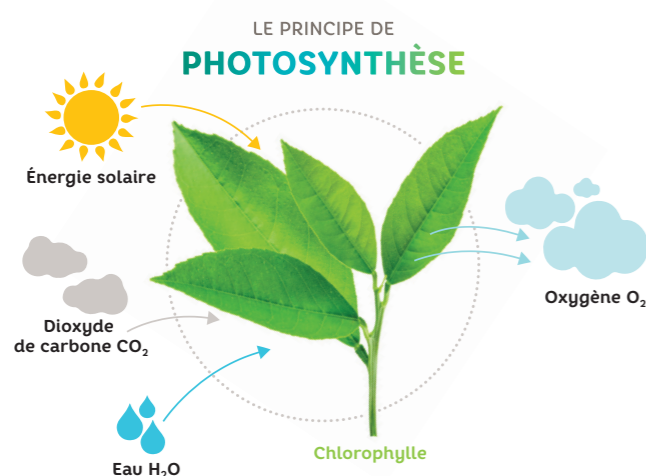
Contact : Séverine Marco, Philippe Terrance et Jean-Charles Auria / pnrpcb@gmail.com

Suivez les aventures du Projet PNR CBP

PNR CBP

[projet_pnr_comminges_barousse](https://www.instagram.com/projet_pnr_comminges_barousse)

RAPPEL 1 M³ DE BOIS = 1 TONNE DE CO₂ STOCKÉ



LE MOT DE L'ÉLUE

Prendre en compte la parole de l'enfant : un droit pour l'enfant, un devoir pour l'adulte.

Corinne Ortet

Petite Enfance**Le RAM devient un RPE : Relais Petite Enfance**

Suite à la réforme des modes d'accueil des professionnels de la petite enfance au service des familles en 2021 le rôle des RAM est renforcé en devenant des RPE : un service de référence pour les parents et les professionnels.

Ainsi depuis le 1^{er} septembre 2021, le Relais Assistantes Maternelles est devenu le Relais Petite Enfance de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Sandrine Mouzin, éducatrice de jeunes enfants et responsable du RPE pour :

→ Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel

→ Accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité

→ Les relais peuvent étendre leurs activités aux professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Pour toute personne qui serait intéressée par le métier d'assistante maternelle ou garde à

domicile n'hésitez pas à vous rapprocher du RPE afin d'obtenir des informations sur les démarches à suivre.

Contact : Sandrine Mouzin

RPE Cagire Garonne Salat : 14 avenue du Docteur Froment 31260 Salies du Salat

SALIES-DU-SALAT : Lundi – mardi et jeudi après-midi 05 62 01 55 55

ASPET : vendredi après-midi 05 61 79 15 12

Multi-accueil Les Petits Diables ASPET

Comment jouer avec 3 fois rien...ou comment faire pleins de choses avec très peu, c'est le fil conducteur des ateliers d'Amandine au multi-accueil aspétois. Les enfants découvrent avec elle les joies du transvasement, de la pâte à patouille, la découverte du dehors en balade ou la fabrication d'instruments de musique qu'ils utiliseront pour animer la fête de la musique au mois de juin.

Le multi-accueil d'Aspet accueille vos enfants dès 3 mois du lundi au jeudi, tous les matins.

Fermeture estivale du 1^{er} au 25 août inclus

Contact Hélène Garros, directrice :

05.61.79.15.12

helene.garros@cagiregaronnesalat.fr

Multi-accueil Les Salins, Salies-du-Salat

Fermeture estivale du 29 juillet au 22 août

Contact Stéphanie CALAC, directrice :

05.62.04.55.53

lessalins31@cagiregaronnesalat.fr

**Crèche Les Tout-Petits, Saint-Martory**

Fermeture estivale du 22 juillet au 23 août

Contact Louise Villemazet, directrice : 05.61.90.17.45

ccstmartory@orange.fr

Aide aux cartables 2022

La communauté de communes renouvelle l'opération « aide aux cartables » pour la rentrée scolaire 2022. Une aide qui s'adresse aux familles du territoire intercommunal pour les enfants scolarisés en Cagire Garonne Salat. À la rentrée de septembre, chaque écolier de maternelle et de primaire se verra remettre un lot de fournitures scolaires essentielles. Soit près de 1300 élèves pour une trentaine d'écoles.

**À ASPET LE BÂTIMENT ST-JEAN BAPTISTE RÉHABILITÉ EN PÔLE ENFANCE-JEUNESSE**

L'avant-projet a été présenté aux élus en conseil communautaire le 19 avril par Corinne Ortet vice-présidente en charge de l'enfance jeunesse. Les travaux devraient commencer au 2^{ème} semestre 2022.

La création d'un pôle enfance-jeunesse à Aspet consiste à aménager le bâtiment «Saint Jean Baptiste» pour y installer :

→ Un multi-accueil de 18 places

→ Un relais petite enfance (RPE)

→ Un centre de loisirs

Enfance Jeunesse



Convention territoriale globale



AVEC LA CAF31

Le Contrat Enfance Jeunesse, dispositif financier signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne est arrivé à son terme. Un nouveau dispositif vient remplacer ce contrat, la Convention Territoriale Globale (CTG).

Qu'est-ce que la Convention Territoriale Globale ?

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales et la communauté de communes.

La CTG optimise l'utilisation des ressources sur le territoire

Élaborée avec la CAF 31 et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique, et de l'accompagnement des familles et publics « vulnérables ».

Véritable projet social de territoire, elle doit fixer sur les prochaines années (2022-2026) les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention.

Où en est-on aujourd'hui ?

Réalisation d'un diagnostic partagé avec les partenaires et définition des enjeux afin de lancer un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

Enfance Jeunesse

LES SERVICES

→ Pôle ASPET
 sej.aspet
 @cagiregaronnesalat.fr
 05.61.94.86.50 /
 06.72.59.88.26

ENFANCE JEUNESSE

→ Pôle SALIES-MANE-MAZÈRES
 APEAI
 apeaijeunesse@gmail.com
 05.61.90.22.59

→ Pôle SAINT-MARTORY
 ALSH SAINT-MÉDARD
 accueilsloisirs@cagiregaronnesalat.fr
 05.61.90.11.99



Anime tes vacances !

En Cagire Garonne Salat, les équipes d'animation multiplient les actions et proposent à vos enfants des programmes riches et rythmés pour des vacances et des accueils de loisirs pleins de PEPS !



En centre de loisirs



En séjour mer ou pleine nature



Au QJ du Comminges 11-17 ans



En chantiers jeunes



Avec les ALAE



En activités sportives

Éducation artistique & culturelle

Signature d'une convention avec la DRAC

Lors du conseil communautaire de décembre, les élus de Cagire Garonne Salat ont adopté une Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC). Une convention signée avec la DRAC Occitanie pour continuer à soutenir les actions d'éducation culturelle et pouvoir en développer de nouvelles.

Depuis toujours, la communauté de communes est investie dans la question de l'EAC. Quand l'État a demandé en 2018 au ministère de la culture de déployer dans les territoires le « 100% EAC » via les conventions de généralisation, la communauté de communes s'est positionnée rapidement pour en signer une.

Cette convention précise les objectifs et engagements communs des différents partenaires,



dont l'Éducation Nationale, en s'appuyant sur les compétences des opérateurs du territoire, des structures ou labels culturels dans le

domaine de l'accompagnement de la jeunesse, de la médiation culturelle et patrimoniale comme de l'action artistique. À titre d'exemples, citons les différentes résidences de territoire autour de la littérature jeunesse qui ont eu lieu depuis 2014 ou encore le Parcours cirque depuis 2003.

Le but de cette EAC est de co-construire une politique commune autour de l'éducation artistique et culturelle pour tous, tout au long de la vie sur les temps scolaires comme extra ou périscolaires pour les 0-18 ans.

LE MOT DE L'ÉLUE

Ravie de retrouver la richesse et la diversité de l'offre culturelle sur notre territoire, marqueur essentiel de notre identité. Objectif : faire rayonner toujours plus la créativité et les talents locaux

Marie-Christine Llorens

Les rendez-vous Pronomade(s) 23e Saison :

- vendredi 10 juin : Cie Raoul Lambert / Proupiary/ concert de magie mentale.
- samedi 25 juin : Groupe ToNNE / Mane / destination le Passage du Nord-Ouest
- samedi 2 et dimanche 3 juillet/ les Arts Oseurs/ Cassagne / Héroïne

Plus d'infos : www.pronomades.org



Arts de la rue



Aspet le samedi 14 mai avec la Cie du Coin, fanfare théâtralisée @Jean-Alexandre Lahoscinszky

RÉSIDENCE CINÉMA



Dans la continuité des actions EAC, grâce au soutien de la DRAC Occitanie, la communauté de communes a mis en œuvre une résidence de territoire cinéma en collaboration avec Occitanie Films, le cinéma le Régent, l'Éducation Nationale, le Bois Perché et le syndicat mixte Bonnefont

Une résidence de 8 semaines en écho au film *Serre moi fort* tourné en partie en Cagire Garonne

Salat par Mathieu Amalric parrain de la résidence. Clara Petazzoni, réalisatrice retenue pour cette résidence, a animé des ateliers d'écriture avec les jeunes de la MFR de Mane, les écoliers de Castelbiague et Montespan, des séances avec les lycéens de Bagatelle en spécialité cinéma audiovisuel et club théâtre.

Elle a également réalisé et tourné sur le territoire un court métrage de fiction. Tous ses travaux seront présentés à l'occasion de la restitution publique, sortie de résidence à Proupiary.



SORTIE DE RÉSIDENCE LE 30 JUIN à partir de 19h À L'Abbaye de Bonnefont à Proupiary

Exposition & projections en plein air, en présence de Mathieu Amalric.

En savoir plus : <https://www.occitanie-films.fr/residence-sur-le-territoire-de-la-communaute-de-communes-cagire-garonne-salat/>



SAVE THE DATE DROITS CULTURELS SAMEDI 8 OCTOBRE à Labarthe Rivière

Le PETR Comminges Pyrénées vous donne rendez-vous à Labarthe Rivière dès 10h dans une ambiance festive et conviviale pour le lancement de la Charte de projet culturel de territoire respectant les droits culturels de la personne. Une charte écrite au sein du Labo des Droits culturels, collectif constitué d'un groupe d'habitants, de militants associatifs, de personnels des collectivités territoriales, de professionnels impliqués dans le domaine social, artistique, éducatif, environnemental et d'élus locaux. Plus de précisions sur le programme de cette journée très bientôt.

Agenda

BONNEFONT / SAISON 2022

Du 4 juin au 25 septembre



Expositions, visites guidées, ateliers enfants, spectacles, concerts et jardin médiéval, la saison 2022 de l'Abbaye de Bonnefont à Propriary s'annonce festive, ludique, pédagogique, toute en couleurs et en musique. L'abbaye sera ouverte du 1^{er} juin au 25 septembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h et horaires spéciaux pour les événements. **Ouverture officielle de la saison les 4 & 5 juin avec les Rendez-vous aux Jardins et clôture de la saison le 25 septembre avec la Fête d'Automne.**

Temps forts :

- **Du 1^{er} juin au 25 septembre** : exposition Retour à la Source Caroline White (CRB) /Bronze, bois peintures
- **Les Jeudis de Bonnefont** : concerts du 14 juillet au 18 août
- **Les 31 Notes d'été** : dimanche 4 août et jeudi 25 août

Infos : www.abbayedebonnefont.fr

05.61.98.28.77

Agenda culturel

→ 4 JUIN : SENGOUAGNET

Ouverture 7^e saison Labyrinthe Créagire sous le thème des Métamorphoses Plurielles. Jardin artistique poétique botanique et vivant.

→ 11-12 JUIN : ENCAUSSE-LES

-THERMES 10h-17h

T(H)ERMES NOIRS : salon du livre Polar thriller roman noir. 2^{ème} édition



→ DU 23 AU 28 JUILLET : SOUEICH

Semaine des arts sur le thème du Rire

→ DU 16 JUILLET AU 14 AOÛT : ASPET

21^e festival Aspet s'expose

→ 27 ET 28 AOÛT : Journée battage à l'ancienne

Ecomusée Cagire Pyrénées Montastruc de Salies

→ 26 AU 28 AOÛT : BELBEZE EN COMMINGES :

Festival Belbeze en Musique

→ 25 AU 28 AOÛT : ENCAUSSE-LES-THERMES

Festival Jazz Midnite blue

→ 10-11 SEPTEMBRE : URAU

Les Urauquoises

→ 16 AU 18 SEPTEMBRE : MAZERES SUR SALAT

Festival Le Bruit du Papier Collectif Salat salat



LE MOT DE L'ÉLU

Soulignons l'aide aux écoles de sport renforcée en 2022, un engagement ciblé pour des installations sportives de qualité, la promotion du sport pour tous, sans oublier handi-sport et sport adapté et le partenariat pour des événements sportifs territoriaux

Dominique Ponticaccia

Plongez dans l'été à la piscine d'Aspet

Suite aux dégâts causés par les inondations de janvier 2022 sur le site de la piscine intercommunale à Aspet, les services techniques de la communauté de communes ont entamé en avril dernier une série de travaux. Et après plusieurs semaines l'ouverture de la piscine aura lieu le 14 juin pour les scolaires.

La communauté de communes renouvelle cette année l'accompagnement des écoles pour des séances de « savoir nager ».



- Pour le grand public, la piscine sera ouverte de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30 les 18 & 19 juin, les 25 & 26 juin et tous les jours du 2 juillet au 31 août
- Tarif adulte 2€ / <12 ans 1€ / < 4 ans gratuit

Accréditation futsal pour le gymnase d'aspet

En mars dernier, le gymnase intercommunal Gérard Marassé d'Aspet a reçu une accréditation niveau Futsal T4 pour une durée de 10 ans par la Commission régionale des terrains et installations sportives de la Ligue de football d'Occitanie.

Vers la réhabilitation du gymnase du collège à Salies

Interpellée sur la situation de délabrement du gymnase communal de Salies-du-Salat au collège, ayant entraîné sa fermeture, la communauté de communes a répondu favorablement à la réalisation d'une étude en vue de sa réhabilitation. Le CAUE 31 a réalisé cette étude et la communauté de

Sports

communes a inscrit ces travaux dans un plan pluriannuel d'investissement. Le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours.



Crédit photo Judo Club de Salies du Salat

Aide aux associations sportives

Handball, basket, tennis, football, rugby, judo etc...la communauté de communes aide en 2022 plus d'une vingtaine d'associations sportives du territoire qui sont reconnues écoles de sport, soit 1177 enfants. L'aide financière a été augmentée de 25% cette année. Les élus ont voulu ainsi saluer le rôle essentiel des associations sportives auprès des jeunes qui maintiennent par le sport du lien social même dans un contexte de crise sanitaire. Une aide est également apportée pour financer les formations des encadrants sportifs. Sans oublier la logistique et le prêt de matériel comme des minibus pour des déplacements en compétition.

L'AGENDA SPORTIF

- 26 juin ARBAS : Trail des 3 Pics www.les3pics.fr
- 16 juillet ASPET : Village étape Ultra Bike France
- 23 et 24 juillet : Journées vélo et inauguration du Pump Track à Arbas
- 17 & 18 septembre SALIES : Follement cheval www.follementcheval.e-monsite.com
- 24 & 25 septembre ASPET : Trail du Cagire www.lesgalopinsducagire.fr



L'actualité de l'OT !



© OT CGS

Une fréquentation en hausse

+ 19% c'est la hausse de fréquentation enregistrée par l'office de tourisme communautaire en 2021 avec 7 088 visiteurs contre 5 935 en 2020.

Avec deux années marquées par la crise sanitaire, c'est une bonne nouvelle qui s'accompagne d'une hausse de fréquentation des visites également sur le site internet et les réseaux sociaux dédiés à l'OT. Et c'est, sans surprise, LA RANDONNÉE qui se place en tête des renseignements demandés.

Une bonne dynamique qui s'explique notamment par la mise en place de nouveaux services :

→ **la réservation directe d'activités pleine nature :**

Ba Pla est un service de booking qui vous permet d'acheter votre expérience 100% nature dans les points d'accueil et de partir à la découverte de notre territoire accompagné d'un prestataire professionnel

→ **le développement d'un espace boutique avec des fournisseurs du territoire :** on compte aujourd'hui à l'OT d'Aspet 216 références et 27 producteurs locaux. D'ici cet été, les BIT de Salies et St-Martory seront aussi équipés d'un espace boutique. Gourmandises, bien-être, lecture ou déco, vous y trouverez de quoi vous offrir le meilleur du savoir-faire local.

→ **la qualification en agence de voyages entraînant la commercialisation de séjours**



Création, requalification et / ou homologation de parcours vélo ou circuits VTT, les équipes de l'OT et les services techniques communautaires agissent main dans la main pour contribuer à faire de Cagire Garonne Salat une destination d'excellence en matière de tourisme à vélo tout en restant une activité familiale et de proximité.

LES NOUVEAUTÉS :

Enduro

→ Création d'une nouvelle variante de la piste n°32 désormais appelée 'Planot de Loubat' : "le pierrier chahutant" et "le chemin des ânes" ; elles ont été équipées de franchissement et sécurité en bois.

→ Création de deux nouvelles pistes balisées au Mont-Aragnoué : 1 piste bleue , 1 piste rouge

→ Mise en place à venir d'une nouvelle signalétique en pin spécifique aux pistes enduro

Gravel Bike

→ Labellisation "Espace gravel", label national, premier site en Haute-Garonne et un des premiers en Occitanie.

→ 5 pistes ont été créées et sont fonctionnelles : 36,37,38,39,41 sur les secteurs de : Mazères-Cassagne, Saint-Martory-Beauchalot, Saleich-Urau, Castelbiague-Montgaillard. Départs depuis Mazères, Salies, Saleich et Arnaud-Guilhem

Ouverture d'un pumtrack

Un pumtrack est un espace ludique qui convient aux vélos, draisennes, trottinettes, skate ou patins à roulettes. Parcours en boucle, composé de bosses et de virages relevés, il va permettre aux pratiquants de la vitesse de prendre du plaisir sans donner un seul coup de pédale ! Situé à Arbas à côté de la zone « parapente », ce pumtrack vient enrichir le site d'une nouvelle activité familiale. Ouverture en juillet.



© Bike Solutions

LE MOT DE L'ÉLUE

Le tourisme continue son ascension grâce à une équipe dynamique pour faire de notre territoire une destination famille et nature.

Marie-Christine Llorens



Forum des associations 2022

10 SEPTEMBRE À ASPET

Si vous souhaitez participer au prochain forum des associations organisé par l'office du tourisme début septembre, contactez les équipes de l'OT pour réserver un stand.

PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Horaires de printemps

OFFICE DE TOURISME ASPET

Accueil touristique, Boutique, Librairie, Salle d'exposition, Billetterie, Vente cartes de pêche

→ Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h30-17h30

→ Le samedi : 9h-13h

CONTACT : 05.61.94.86.51

BIT ARBAS

Accueil touristique, Vente cartes de pêche

→ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 9h -12h15
CONTACT : 05.61.90.62.05

BIT SAINT-MARTORY

Accueil touristique, Boutique, Librairie, Billetterie, Vente cartes de pêche, Location de vélos (été)

→ Du mercredi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h30 à 17h30

CONTACT : 05.61.97.40.48

BIT SALIES-DU-SALAT

→ Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h30-17h30

CONTACT : 05.61.90.53.93

Les infos de l'OT sur : www.opyrenees.fr

Location de vélo au BIT à St-Martory

À votre disposition, des vélos à assistance électrique

Une Navette Pleine Nature

→ De Juillet à Septembre tous les week-ends au départ d'Arbas vers la Fontaine de l'Ours, pour tous : randonneurs, vététistes, parapentistes ...

→ La navette a été lauréate nationale de l'appel à Manifestation d'intérêt 2022 sur la mobilité en montagne

Les journées vélo en Cagire Garonne Salat autour d'Arbas

→ 23/24 juillet autour de l'inauguration de la Pumtrack, deux grandes journées portes ouvertes sur le vélo sont prévues avec animations, découverte des sports de pleine nature, découverte des nouveaux parcours...etc

Une exposition à découvrir à l'OT d'Aspet

→ Du 2 juillet au 24 août :

Obgestes Guy COLIN, sculpture et peinture

Réservez vos vacances

→ Opyrénées Voyages :

dans ce catalogue, l'office de tourisme, agence de voyages, présente des idées séjours et sorties dans les Pyrénées. Consultable en ligne et envoyé aux comités d'entreprises .

Contact pour vos séjours : resa@opyrenees.fr

→ Guide pratique Tourisme & Activités 2022 :

hébergements, restaurants, idées découvertes, professionnels de la pleine nature, numéros utiles pour organiser et vivre votre séjour au cœur des Pyrénées Centrales et du Comminges. À retrouver en ligne et dans les bureaux de l'OT.

<https://fr.calameo.com/>

books/00469109974c7240f5ae4





les Journées Vélo en Cagire Garonne Salat

Tourisme



23 & 24 juillet

Inauguration PUMPTRACK

Balades vélo | Show BMX
Navettes VTT | Rando Gravel



Cgys Cagire
Garonne
Salat
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PUMPTRACK | SHOW FREESTYLE | RANDOS VELOS | LOCATION VELO II INITIATION PARAPENTE, SPELO | RANDOS PEDESTRES | NAVETTE DE PLEINE NATURE | ITINERAIERS GRAVEL BIKE | RESTAURATION | BUVETTE